

Article

Symposium 2008 :
Collecte des données : défis, réalisations et nouvelles orientations

Atteindre la cohérence des données pour les entreprises complexes

par Lucie Vinette

2009



Atteindre la cohérence des données pour les entreprises complexes

Lucie Vinette¹

Résumé

Au Canada, les entreprises complexes représentent moins de 1 % du nombre total d'entreprises, mais comptent pour plus de 45 % du revenu total. Conscient de la grande importance des données recueillies auprès de ces entreprises, Statistique Canada a adopté plusieurs initiatives afin d'en améliorer la qualité. L'une d'entre elles consiste à évaluer la cohérence des données recueillies auprès des grandes entreprises complexes. Les résultats de ces récentes analyses de la cohérence ont joué un rôle capital dans le repérage des points à améliorer. Une fois réalisées, ces améliorations auraient pour effet d'accroître la qualité des données recueillies auprès des grandes entreprises complexes tout en réduisant le fardeau de réponse qui leur est imposé.

Mots clés : Intégration, cohérence proactive, répartition par branche d'activité.

1. Introduction

Avec le temps, la méthode de collecte et de diffusion des données économiques de Statistique Canada est devenue un système hautement intégré de collecte et d'estimation qui alimente le cadre du Système de comptabilité nationale du Canada (SCNC). Le Bureau a entièrement redéfini son cadre de réalisation des enquêtes-entreprises annuelles pour intégrer ces dernières en un seul programme d'enquête principal, soit l'Enquête unifiée auprès des entreprises (EUE). Créée pour atteindre un certain nombre d'objectifs dans le cadre du Projet d'amélioration des statistiques économiques provinciales (PASEP), l'EUE avait cependant pour but général d'améliorer l'uniformité, la cohérence, l'ampleur et la profondeur des données des enquêtes-entreprises (Brodeur et coll., 2006).

Comme le programme d'enquêtes-entreprises devait alimenter le cadre du SCNC, il était nécessaire de mettre au point un outil qui lui permettrait de recueillir des variables indiquées pour mesurer des agrégats économiques de la production, de la valeur ajoutée et autres indicateurs, tels qu'ils sont produits par le SCNC. En 2002, Statistique Canada a adopté une norme ministérielle, le Plan comptable (Statistique Canada, 2005), pour faciliter la cartographie des variables financières et pour harmoniser davantage ses demandes de données aux méthodes comptables et d'information courantes, ce qui a pour effet d'améliorer le contenu des questionnaires des enquêtes-entreprises.

La pierre angulaire de l'EUE a toujours été – et elle reste – le Registre des entreprises (RE), une liste structurée des entreprises qui produisent des biens et des services au Canada. La structure des entreprises à partir du niveau regroupé supérieur jusqu'aux unités de production qui exercent leurs activités au Canada doit être formulée selon le RE pour assurer l'uniformité entre les enquêtes-entreprises et les enquêtes-établissements. Au Canada, la question se complique à cause de la nécessité de produire des données à l'échelle provinciale.

L'EUE a été conçue pour recueillir plus de détails sur les produits et les branches d'activité à l'échelon provincial qu'il n'était auparavant possible de le faire, tout en essayant d'éviter les dédoublements occasionnés par les nombreux questionnaires d'enquête. L'EUE couvre toutes les grands secteurs d'activité du Canada : la fabrication, le commerce de gros, le commerce de détail et les services. On a également conçu une enquête-entreprise pour recueillir des données sur les activités menées au siège social des entreprises. Dans le cadre du présent exposé, nous reviendrons sur cette enquête, car elle joue un rôle important dans la collecte de données auprès d'entreprises complexes.

¹Lucie Vinette, Statistique Canada, Ottawa (Ontario), Canada K1A 0T6, lucie.vinette@statcan.gc.ca

Depuis la mise en œuvre de son Plan comptable, Statistique Canada a nettement amélioré la conception et le contenu de certaines enquêtes-entreprises, ainsi que la qualité des données économiques destinées au SCNC. Toutefois, en raison de l'évolution constante du monde des affaires, il est indispensable de rester au fait des nouveaux modes d'organisation et de fonctionnement des entreprises dans l'économie mondiale. Il reste encore à affiner les processus de confirmation de la couverture de l'enquête et de collecte des données auprès des entreprises complexes.

Au cours des deux dernières années, Statistique Canada a analysé un sous-ensemble des entreprises canadiennes les plus grandes et les plus complexes qui avaient déclaré des données concernant toutes leurs unités opérationnelles. Nous avons décelé certaines divergences en comparant la somme des bénéfices d'exploitation des établissements aux bénéfices déclarés par les entreprises. Cette analyse révèle que pour les grandes entreprises complexes qui exercent leurs activités au Canada, il est nécessaire de préciser certains concepts et, pour certaines d'entre elles, d'affiner la stratégie de collecte.

Dans le présent exposé, nous allons montrer que depuis la mise en œuvre du programme de l'EUE, Statistique Canada a adopté plusieurs initiatives afin d'améliorer l'exactitude et la cohérence des données recueillies auprès des entreprises, surtout les plus complexes. Si le Bureau a fait beaucoup de progrès en ce qui concerne la collecte des données auprès des grandes entreprises complexes, il est cependant conscient qu'il peut encore améliorer la cohérence des données. Nous allons aborder les points à améliorer, mais surtout, présenter des solutions.

2. Initiatives récentes de Statistique Canada pour améliorer l'exactitude et la cohérence des données recueillies auprès des entreprises

2.1 Création du Programme de gestion de portefeuille d'entreprises

Jusqu'en 2005, deux groupes distincts, au sein de Statistique Canada, rencontraient les grandes entreprises complexes. Le Programme de profilage des grandes entreprises (LBUS), qui relevait de la Division du Registre des entreprises, était chargé d'établir le profil des entreprises complexes. Quant au Programme des gestionnaires des répondants clés (GRC), qui relevait de la Division de la statistique des entreprises (DSE), il assurait la collecte des données auprès des principaux non-répondants parmi les grandes entreprises complexes.

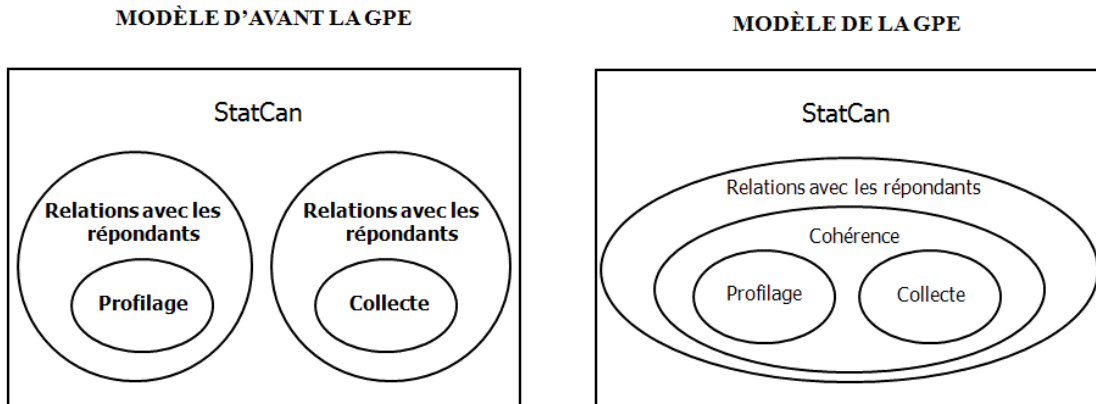
Le profilage effectué par le programme LBUS commençait par une interview fondée sur des concepts théoriques. On traitait d'abord de la structure juridique, puis de la structure opérationnelle, en abordant à peine le lien entre les deux. Ensuite, on distinguait les unités de production canadiennes et, pour chacune, on obtenait l'adresse, la classification industrielle, le nombre d'employés, l'actif, ainsi que le revenu et les coûts. Les unités de production étaient classées comme suit : entreprise, société, établissement ou emplacement et, selon les données financières obtenues de chacune, on lui attribuait un type d'unité comptable : centre d'investissement, centre de profit, centre de coûts ou centre de revenus. Un établissement correspondait à un centre de profit.

Cette forme d'interview supposait que l'entreprise tenait ses livres par unité de production physique. On définissait des centres de profit parce qu'en théorie, les profits étaient générés par ces unités de production. En pratique, toutefois, lorsqu'il s'agissait d'obtenir les données de ces établissements, les répondants disaient souvent au GRC qu'ils ne pouvaient pas fournir de données sur le bénéfice d'exploitation généré par l'unité de production, ou qu'ils pouvaient le faire, mais que ces données ne seraient pas représentatives de l'établissement tel qu'il est défini par Statistique Canada.

Nous avons constaté que ces profils théoriques entraînaient souvent une certaine incohérence dans les données recueillies, car la couverture ne correspondait pas vraiment aux données financières disponibles. La forme des données fournies par plusieurs entreprises complexes ne convenait pas aux enquêtes-établissements que Statistique Canada avait conçues pour répondre à ses besoins.

Conscient de l'importance accrue et croissante de recueillir des données de qualité auprès des grandes entreprises, Statistique Canada a créé en 2005 le Programme de gestion de portefeuille d'entreprises (GPE) (Sear et coll., 2008), résultat de la fusion des deux anciens programmes (GRC et LBUS). Le profilage des entreprises et la gestion de collecte des données auprès de ces entreprises relevaient désormais du programme GPE. La fusion de ces deux fonctions favorise la collecte de données cohérentes, car le profilage est maintenant axé sur cet objectif.

Figure 2.1-1
Modèle d'avant la GPE et modèle de la GPE

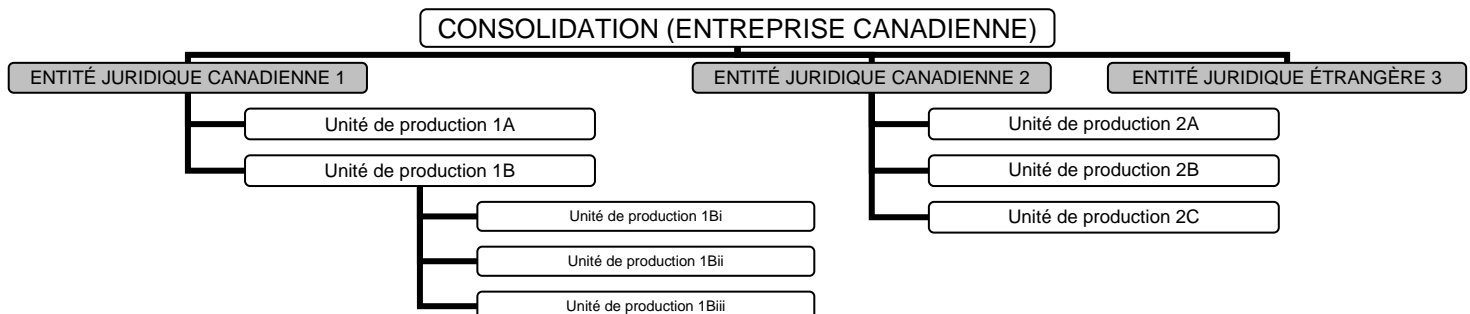


2.2 Intégration des opérations à la structure juridique

Comme nous l'avons mentionné plus haut, lorsqu'on établissait auparavant le profil des entreprises complexes, on traitait séparément des structures juridique et opérationnelle. Dans l'ancien RE, les deux structures faisaient d'ailleurs l'objet de deux bases de données distinctes. Il était donc possible de mettre à jour les données sur l'une ou l'autre structure sans assurer la cohérence entre les deux. Les personnes chargées des enquêtes-entreprises se préoccupaient de la structure juridique puisqu'il s'agissait de la composante la plus importante de leur programme. Par contre, celles qui menaient les enquêtes-établissements se concentraient sur la structure opérationnelle et la définition de chaque entité opérationnelle d'une entreprise donnée. La tenue de données sur deux structures indépendantes était inefficace et, à l'étape de la collecte, déroutait l'entreprise, qui ne savait pas toujours quel aspect de ses activités intéressait le chargé d'enquête.

Lancé en 2008, le nouveau RE de Statistique Canada tient compte de la nécessité de lier les deux structures (Ménard et coll., 2008). Les nouvelles exigences du RE reposent sur l'intégration des opérations à la structure juridique. Le profil des entreprises doit désormais refléter les opérations de chaque entité juridique. Dans le cas des entreprises complexes, cela permettra à Statistique Canada de mieux utiliser les données fiscales comme données de référence, tout en rendant l'interview de profilage plus pratique et plus conviviale aux yeux du répondant.

Figure 2.2-1
Exemple de la structure intégrée



La structure intégrée ci-dessus montre un exemple fictif de la consolidation de deux entités juridiques canadiennes (1 et 2) et d'une entité juridique étrangère (3) d'une entreprise canadienne; toutes les entités juridiques sont ombrées. Il convient de noter que si le RE tient compte de toutes ces entités juridiques, on demandera cependant au répondant d'exclure les résultats de l'entité étrangère 3 lorsqu'il répondra à l'enquête-entreprise. Les entités juridiques canadiennes 1 et 2 seront donc les parties de la consolidation aux yeux de Statistique Canada. Par conséquent, le bénéfice d'exploitation total des entités juridiques canadiennes devra correspondre à celui déclaré dans le cadre de l'enquête-entreprise de Statistique Canada.

La structure montre les unités de production 1A et 1B qui relèvent de l'entité juridique pertinente. Le bénéfice d'exploitation déclaré pour l'ensemble de ces deux unités de production doit correspondre à celui de l'entité juridique 1. Il en va de même des unités de production qui relèvent de l'entité juridique 2.

Auparavant, on comparait le bénéfice d'exploitation déclaré par les unités de production 1A, 1B, 2A, 2B et 2C à celui déclaré à l'enquête-entreprise par les entités juridiques 1 et 2. Maintenant, grâce à l'intégration des opérations de chaque entité juridique, il est possible d'approfondir la comparaison. L'avantage d'avoir intégré les opérations par entité juridique permet de cerner les incohérences par entité juridique avant de passer aux incohérences entre les données des établissements et celles de l'entreprise.

3. Difficultés restantes

3.1 Définir les établissements

Le SCNC a adopté l'établissement comme unité d'observation de base pour mesurer la production économique. L'établissement allie les aspects « emplacement » et « type d'activité ». Par le passé, l'établissement était considéré comme une unité de production dont on pouvait obtenir une valeur ajoutée (les sorties moins les entrées, ou le bénéfice d'exploitation plus le coût de la main-d'œuvre et les impôts indirects).

Pour définir les unités de production, il n'a jamais été difficile – et il ne l'est toujours pas – d'établir le profil de l'emplacement et de l'activité. Par contre, la difficulté consiste à recueillir des données auprès de chaque unité afin d'en calculer la valeur ajoutée. Encore une fois, les résultats de la récente analyse de cohérence menée pour un sous-ensemble des entreprises les plus grandes et les plus complexes en témoignent. Les auteurs de profils assimilaient « de force » une unité de production à un établissement parce qu'une activité importante avait lieu dans l'emplacement physique donné, mais sans toujours dégager un bénéfice d'exploitation dans les livres de l'entreprise.

Si Statistique Canada insiste beaucoup sur les branches d'activité, les entreprises, elles, ne le font pas nécessairement. Leur structure organisationnelle et leurs systèmes financiers ne sont pas axés sur la production de rapports par branche d'activité. Comme la plupart des entreprises ne comptabilisent pas leur rendement financier par établissement physique ou par unité de production tels qu'ils sont définis par Statistique Canada, il peut s'avérer très difficile de tenter de recueillir des données par établissement. Les entreprises comptabilisent leur rendement financier en fonction de leurs besoins, c.-à-d. par division (géographique ou fonctionnelle), par type de bien ou de service ou par catégorie de client.

Lorsque l'économie canadienne était davantage axée sur la fabrication, il était plus facile qu'aujourd'hui de lier la production à un emplacement physique. Auparavant, on tenait souvent un ensemble distinct de livres par emplacement physique. On obtenait couramment le bénéfice d'exploitation auprès du directeur d'usine ou de bureau. Depuis, l'économie canadienne est devenue de plus en plus axée sur le savoir, avec une tendance marquée à l'impartition et à la délocalisation. Les modèles de distribution de la chaîne d'approvisionnement ont dû devenir plus efficaces et les entreprises exercent maintenant leurs activités au-delà du marché canadien. Si Statistique Canada a toujours besoin de données par branche d'activité et par province (donc des données sur les établissements), le monde des affaires, lui, a évolué et ses méthodes de tenue de livres ont progressé pour mieux répondre à ses besoins croissants.

Comme nous l'avons mentionné plus haut, la définition de l'établissement en vue de recueillir des données par branche d'activité présente plusieurs difficultés. La plus courante consiste à distinguer les secteurs de la fabrication et du commerce de gros. On peut soutenir que toutes les usines vendent leurs produits, mais ces entreprises ne tiennent pas nécessairement leurs livres de manière à permettre à Statistique Canada de bien distinguer les activités de fabrication et de commerce de gros. Les résultats de l'analyse de cohérence des données recueillies auprès de certains grands fabricants canadiens révèlent certaines incohérences dans ces données. Si, dans son système comptable, l'entreprise ne transfère pas ses produits manufacturés à sa division des ventes, le bénéfice est entièrement attribué au secteur de la fabrication et le répondant a beaucoup de mal à produire des données distinctes sur ces deux types d'activité. Il peut s'avérer très difficile de délimiter les activités de fabrication et de commerce de gros d'après le système comptable de l'entreprise. Rares sont les entreprises qui comptabilisent les ventes de leurs divisions ou qui structurent leurs affaires générales de la même manière. Comme les besoins de Statistique Canada ne changeront pas, il faut revoir les méthodes de profilage afin de définir correctement et de manière uniforme le profil de toutes les entreprises, malgré la diversité des structures comptables et organisationnelles qui existent dans le monde des affaires.

3.2 Mesurer les opérations entre les établissements

On ne peut obtenir une mesure acceptable du bénéfice que si les établissements font affaire entre eux à la juste valeur marchande. Toutefois, selon les anciennes méthodes de profilage, on assimilait une unité de production à un établissement, donc à un centre de profit, même si elle faisait affaire au prix coûtant avec une autre unité de production. Cette pratique avait pour effet d'attribuer la totalité du bénéfice à la deuxième unité de production et un bénéfice nul à la première.

On pourrait soutenir que le recours à la stratégie interne de l'entreprise pour créer une concurrence entre les divisions et pour accroître le rendement ne constitue pas une mesure acceptable aux fins de Statistique Canada, car il ne représente pas nécessairement l'équivalent du marché ni un juste indicateur de la production. Encore une fois, il faut revoir les méthodes de profilage en vue de mesurer correctement et de manière uniforme les opérations effectuées entre les établissements au sein d'une entreprise.

3.3 Mesurer la production du siège social

Avec l'évolution de l'économie canadienne, qui repose de moins en moins sur la fabrication et de plus en plus sur les services, le siège social d'une entreprise intervient dans beaucoup plus d'activités qu'auparavant. Si son rôle consiste toujours à soutenir les principales activités de l'entreprise en offrant un soutien aux chapitres de la comptabilité, du contentieux, des ressources humaines, de l'administration et de l'informatique, il peut également intervenir dans des activités lucratives comme l'impartition, la délocalisation, le franchisage et la recherche-développement.

La collecte de données auprès des sièges sociaux présente des difficultés. À l'heure actuelle, les profils établis par Statistique Canada comportent des renseignements insuffisants sur les activités lucratives qui s'y déroulent. De plus, comme les charges du siège social et les dépenses administratives sont très souvent imputées aux établissements de l'entreprise, la collecte de données sur ces dépenses est loin d'aller de soi. Il faut mettre à jour les méthodes de profilage et le processus de collecte pour tenir compte des particularités de la production qui a lieu dans ces « centres de coût » de l'entreprise, dont le siège social.

4. Solutions proposées

4.1 Profilage axé sur la collecte de données cohérentes

4.1.1 Promotion proactive de la cohérence

Une fois informés que Statistique Canada analysera les données recueillies pour en vérifier la cohérence, les répondants accordent une plus grande attention à l'exactitude des données fournies. Ils veillent également à ce que la cartographie de leurs comptes du grand livre corresponde aux variables des enquêtes de Statistique Canada.

En accordant la priorité à la cohérence des données et en insistant sur cet aspect auprès du répondant, Statistique Canada accroît ses chances d'atteindre son objectif. À l'étape du profilage, le responsable de la GPE informe le répondant que les données recueillies feront l'objet d'une vérification de cohérence. L'activité de profilage devient alors plus efficace. Statistique Canada gagne en crédibilité auprès des répondants, qui sont habituellement des comptables. Ces derniers, formés professionnellement pour assurer la cohérence des données, savent bien que, sur le plan conceptuel, l'activité qui définit l'établissement ne peut que donner lieu à la collecte de données cohérentes.

4.1.2 Mettre à jour les méthodes de profilage

Pour que le profilage donne lieu à la collecte de données cohérentes, il importe de mettre à jour certaines méthodes de profilage. Mais surtout, les auteurs de profils doivent savoir que bon nombre de grandes entreprises complexes ne tiennent pas leurs livres par établissement physique. Ils doivent chercher à comprendre comment une entreprise comptabilise son bénéfice. La détermination des « centres de profit réels » de l'entreprise devient alors l'étape la plus importante dans l'attribution du type d'unité comptable de ses unités de production. Elle permet à l'auteur du profil de bien comprendre les opérations effectuées entre les établissements de l'entreprise. Enfin, il faut mettre à jour le profil des activités qui ont lieu au siège social afin de bien mesurer les activités lucratives et de comprendre le processus de répartition des fonctions de soutien de l'entreprise.

4.1.2.1 Déterminer les « centres de profit réels » de l'entreprise

Après avoir distingué les emplacements physiques par entité juridique et obtenu pour chacun l'adresse, l'activité et le nombre d'employés qui y travaillent, l'auteur du profil s'abstient de demander au répondant à quel type d'unité comptable correspond chacun des emplacements, car cela suppose qu'on effectue la comptabilité par emplacement physique. Il faut plutôt se pencher sur la façon dont l'entreprise comptabilise son bénéfice d'exploitation afin d'attribuer à chaque unité de production le type d'unité comptable pertinent.

La recherche effectuée avant la visite de profilage révèle souvent des renseignements pertinents à ce sujet. En examinant les données déclarées par l'entreprise au niveau de l'établissement (en réponse, par exemple, à l'Enquête annuelle sur les manufactures ou à l'Enquête annuelle auprès des sièges sociaux), on obtient des indices importants sur la façon dont l'entreprise comptabilise son bénéfice d'exploitation. L'analyse de cohérence, qui consiste à comparer les données sur l'établissement aux données fiscales, puis les données fiscales aux données de l'entreprise, est également révélatrice. Enfin, si l'entreprise publie un rapport annuel, on y trouve aussi des indices importants puisque les résultats sur le rendement y figurent par segment.

Si l'auteur du profil comprend bien ces renseignements avant de rencontrer le répondant, il est alors mieux en mesure de confirmer auprès de celui-ci quels sont les « centres de profit réels » de l'entreprise et d'attribuer à chaque unité de production le type d'unité comptable pertinent.

4.1.2.2 Comprendre les opérations entre les établissements

Il est indispensable que Statistique Canada comprenne bien les opérations entre les établissements afin que l'ensemble des données recueillies au niveau des établissements concorde avec les données globales recueillies à l'échelle de l'entreprise. À l'étape du profilage, il faut donner au répondant l'occasion d'expliquer comment

l'entreprise comptabilise la productivité de chaque activité et comment une division fait affaire avec une autre. En additionnant les produits d'exploitation de chaque activité et en faisant la part des opérations inter-sociétés, on constate infailliblement s'il manque des éléments ou s'il y a malentendu de la part de Statistique Canada. Lorsqu'on le fait en présence du répondant, il devient évident pour lui qu'on s'attend à la cohérence dans les données d'enquête. Il est également évident pour le représentant de Statistique Canada que le profil à enregistrer dans le RE reflète la façon dont l'entreprise comptabilise ses activités.

Lorsque l'entreprise effectue des opérations entre les établissements à la juste valeur marchande, ces établissements sont alors des « centres de profit réels » et l'entreprise peut facilement déclarer ses données en réponse aux enquêtes-établissements de Statistique Canada. Par contre, lorsque ces opérations sont évaluées au prix coûtant ou, pire, que les livres de l'entreprise ne reflètent pas les opérations effectuées entre les établissements physiques qui exercent des activités industrielles différentes, l'entreprise n'est pas en mesure de déclarer des données sur l'établissement de manière cohérente. Elle doit donc faire l'objet d'une mention et devient l'un des « candidats à la répartition », abordés dans la section 4.2 ci-dessous.

4.1.2.3 Comprendre les activités menées au siège social de l'entreprise

La collecte de données auprès du siège social d'une entreprise présente plusieurs difficultés. Au moment du profilage d'un siège social, on doit recueillir plus de renseignements que le nombre d'employés qui y travaillent physiquement. Il faut avoir un entretien avec le répondant au sujet des activités qui ont lieu au siège social et, surtout, établir la distinction entre les fonctions de soutien et les fonctions lucratives. La connaissance du processus d'imputation des dépenses de l'entreprise nous renseigne sur cette délimitation, car les entreprises imputent les dépenses aux fonctions de soutien et comptabilisent les fonctions lucratives dans des centres de responsabilité ou de profit distincts.

4.2 Répartition par branche d'activité

Si la méthode de déclaration des données de l'entreprise ne répond pas aux besoins de Statistique Canada, au lieu d'obliger les établissements de l'entreprise à déclarer leurs données par branche d'activité, c'est Statistique Canada qui effectue cette répartition. Les « candidats à la répartition » sont les entreprises dont les « centres de profit réels » relèvent de plus d'une branche d'activité. Habituellement, ces entreprises ne comptabilisent pas les opérations entre les établissements, ou alors, elles ne le font pas à la juste valeur marchande. Les candidats à la répartition comprennent également les entreprises qui imputent entièrement ou partiellement les dépenses des fonctions de soutien aux établissements, d'où l'inexactitude du calcul de la production du siège social.

Au moment de rédiger la présente communication, le processus de répartition par branche d'activité était à l'essai. Si cette méthode produit des résultats acceptables par branche d'activité tout en garantissant la cohérence, on pourrait l'appliquer manuellement aux données reçues d'entreprises qui, à l'heure actuelle, ne peuvent pas répondre aux enquêtes-établissements ou aux enquêtes-industries existantes. On proposera également à Statistique Canada d'automatiser le processus. Comme la DSE entend remanier son programme de l'EUE pour en améliorer l'efficacité, l'automatisation du processus de répartition par branche d'activité devrait être adoptée dans le cadre de ce remaniement. Inévitablement, ce processus réduirait le fardeau du répondant, simplifierait la collecte des données auprès des entreprises à Statistique Canada et améliorerait très certainement la qualité des données des grandes entreprises complexes.

5. Conclusions

Statistique Canada a mis en œuvre des initiatives avant-gardistes en ce qui concerne ses rapports avec les grandes entreprises complexes. Malgré les grands progrès réalisés, il reste des points à améliorer. Les plus récents résultats de l'analyse de cohérence, qui consistait à comparer les données financières des entreprises à celles de leurs établissements, ont joué un rôle capital dans la mise en œuvre de modifications au processus de profilage des entreprises et dans la décision de répartir les données par branche d'activité. Si la mondialisation ne simplifie pas la

collecte de données sur les entreprises, Statistique Canada a cependant intérêt à définir, pour ces entreprises complexes, un profil axé sur la collecte de données cohérentes. Il a également intérêt à s'efforcer de recueillir auprès des entreprises des données qui sont aisément disponibles et liées aux besoins du Bureau, ainsi qu'à trouver des façons plus efficaces de répondre aux besoins non satisfaits. Ces deux démarches importantes ne peuvent que produire des statistiques économiques de meilleure qualité tout en réduisant le fardeau des répondants.

Bibliographie

Brodeur, M. et coll., (2006). *Integrated Approach to Economic Surveys in Canada*, Statistique Canada: Ottawa, Canada

Ménard, M. et coll., (2008). *Launching of New Business Register, Proceedings of the Third International Conference on Establishment Surveys*, American Statistical Association.

Sear, J. et coll., (2008). *Holistic Response Management of Business Surveys at Statistics Canada, Proceedings of the Third International Conference on Establishment Surveys*, American Statistical Association.

Vinette, L. (2005). *Le progrès relié à la collecte des données d'entreprises, Recueil: Symposium 2005, Défis méthodologiques reliés aux besoins futurs d'information*, Statistique Canada.

Statistique Canada (2005). *Chart of Accounts: Standard for Reporting on the Financial Position and Performance of a Business*, Statistique Canada: Ottawa, Canada